



CANADIAN TOURISM
HUMAN RESOURCE
COUNCIL

CONSEIL CANADIEN DES
RESSOURCES HUMAINES
EN TOURISME



Pour publication immédiate

Le CCRHT annonce la signature d'une entente de réciprocité novatrice

Une reconnaissance mutuelle de la qualification professionnelle visant à augmenter la mobilité des apprenants

Saint-Félicien (Québec), le 21 septembre 2009 – Le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme et le Cégep de Saint-Félicien ont signé aujourd'hui une entente historique portant sur la reconnaissance mutuelle et la promotion de la qualification professionnelle. Cette collaboration sans précédent entre le secteur du tourisme et le milieu de l'éducation favorisera le perfectionnement professionnel ainsi que la reconnaissance des compétences acquises.

En vertu de cette entente, le Cégep de Saint-Félicien intégrera les normes de compétence nationales *emerit* du CCRHT à son programme de Techniques de tourisme, permettant ainsi aux étudiants qui auront réussi les modules prévus d'obtenir une reconnaissance professionnelle nationale, c'est-à-dire reconnue à l'échelle du pays. De leur côté, les travailleurs s'étant vu décerner un certificat de reconnaissance professionnelle *emerit* pourront faire une demande de reconnaissance des acquis auprès du Cégep et ainsi se voir accorder des crédits pour certains cours du programme de Techniques de tourisme. Cette approche, une première au Canada, servira de modèle pour la révision des programmes d'études des établissements d'enseignement et pour les futurs projets de réciprocité avec la reconnaissance professionnelle *emerit*.

Selon la présidente du CCRHT, Mme Wendy Swedlove, « cette initiative favorisera la mobilité des travailleurs et des apprenants, et viendra en aide au secteur du tourisme en offrant une certaine réponse à la pénurie de la main-d'œuvre envisagée, qui selon toutes probabilités ressurgira une fois les difficultés économiques actuelles surmontées. Les étudiants pourront travailler à l'obtention d'un certificat de reconnaissance professionnelle reconnu à l'échelle nationale tout en poursuivant leurs études collégiales. La combinaison de ces deux attestations permettra d'améliorer l'employabilité des étudiants d'un bout à l'autre du pays. »

Cette entente donnera l'occasion au Cégep de Saint-Félicien d'enrichir son programme de formation en tourisme et permettra de mieux répondre aux besoins du secteur touristique. De plus, les étudiants et les travailleurs visés seront en mesure de poursuivre leurs études et leur perfectionnement professionnel de diverses façons; la flexibilité ainsi acquise les soutiendra dans leur apprentissage continu.

Au Québec, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) est le distributeur exclusif des programmes de reconnaissance professionnelle *emerit*. Présente au moment de la signature de l'entente, la directrice générale du CQRHT, Mme Adèle Girard, a déclaré : « Nous saluons l'initiative du Cégep de Saint-Félicien. L'utilisation des normes de compétence dans la formation permettra aux étudiants de se préparer à exercer des fonctions de travail précises sélectionnées parmi un éventail de possibilités. Avec notre partenaire, le CCRHT, nous allons soutenir avec un vif intérêt la mise en œuvre de ce projet, qui permet de bâtir des ponts entre le milieu de l'enseignement et l'industrie. »

Les programmes *emerit* sont conçus par le secteur canadien du tourisme et pour celui-ci. Offerts en français et en anglais pour une quarantaine de fonctions de travail, ils comprennent des outils de premier plan pour la gestion et le développement de la main-d'œuvre en tourisme.

À propos du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT)

Le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT) est un organisme national dont le mandat consiste à faciliter et à coordonner les activités de développement des ressources humaines, afin d'assurer la compétitivité et la viabilité du secteur canadien du tourisme. Le Conseil mène des recherches sur le marché du travail (www.cthrc.ca), offre des produits de formation et de reconnaissance professionnelle en tourisme de marque *emerit* (www.emerit.ca), expose les avantages de faire carrière en tourisme par l'entremise de son site Explorez le tourisme (www.explorezletourisme.ca) et contribue à repérer les entreprises qui appliquent de bonnes pratiques RH grâce à son programme Employeur de choix, où la qualité des employeurs est évaluée par leurs propres employés.



CANADIAN TOURISM
HUMAN RESOURCE
COUNCIL

CONSEIL CANADIEN DES
RESSOURCES HUMAINES
EN TOURISME



À propos du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)

Le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) réunit diverses organisations œuvrant dans le secteur québécois du tourisme et a pour mission de contribuer à l'élaboration de stratégies de développement des ressources humaines visant à rehausser le niveau de professionnalisme dans cette industrie au Québec. Le CQRHT siège au Conseil d'administration du CCRHT en tant que membre fondateur; il est responsable de la promotion et de la coordination des programmes de reconnaissance professionnelle *emerit* dans le secteur du tourisme au Québec.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jon Kiely

613-231-6949

jkiely@cthrc.ca www.cthrc.ca

René Kirouac

450-651-1099

rene.kirouac@cqrht.qc.ca www.cqrht.qc.ca